

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 7 février 2019
Rapporteur :
Madame Isabelle LE BAL**

N° 41

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 13/02/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 12/02/2019
(accusé de réception du 12/02/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Proposition de vœu relatif à la carte judiciaire

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'adopter le vœu suivant, présenté par mesdames Isabelle Le Bal et Valérie Postic :

« Le conseil municipal de Quimper du 07 février 2019 a pris connaissance avec une extrême attention des prises de positions répétées des acteurs du monde judiciaire en Cornouaille exprimant leurs inquiétudes sur les projets d'évolution de la carte judiciaire qui, sous couvert de simplification et de rapidité, ne prennent pas en compte la situation spécifique du Finistère.

Alors que notre département dispose actuellement d'une carte judiciaire adaptée tant sur le plan de la répartition démographique que sur le plan géographique, la crainte d'une justice à deux vitesses existe aujourd'hui si devait se concrétiser le projet de créer des pôles spécialisés moins nombreux ayant pour conséquence directe d'éloigner le justiciable de l'accès au juge. Dans cet esprit, le renforcement du site judiciaire de Brest au détriment de Quimper constituerait une régression spectaculaire et inacceptable pour les justiciables du sud du Finistère.

Le texte voté au Parlement sans véritable débat fait ainsi craindre une véritable départementalisation de la justice de proximité au profit du site brestois.

Le conseil municipal de Quimper réaffirme son soutien déterminé au maintien des juridictions actuelles à Quimper, demande au maire d'intervenir en ce sens auprès de madame le Garde des Sceaux et sollicite l'appui de monsieur le Préfet du Finistère. »